

REPUBLICQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

83/992 au 7/12/83
DECRET N° _____/MTPS/DGTFP/DFP/21023/8

Portant intégration et nomination de
Monsieur YOKA Gilbert dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques (Laboratoire des
Mines)-
-----oOo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

- (/ISAS :
DGB
DCF
- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
 - (/u la loi n° 25/80 du 13/11/1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
 - (/u la loi n° 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des fonctionnaires ;
 - (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
 - (/u la décret n° 60/90 du 3/3/1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, des Services Techniques ;
 - (/u le décret n° 62/130/MF du 9/5/1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 62/195/FP du 5/7/1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
 - (/u le décret n° 62/197/FP du 5/7/1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 62/198/FP du 5/7/1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des catégories AI ;
 - (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26/3/1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
 - (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24/2/1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
 - (/u le décret n° 74/470 du 31/12/1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5/7/1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n° 79/154 du 4/4/1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - (/u le décret n° 80/644 du 28/12/1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
 - (/u le rectificatif n° 81/016 du 26/1/1981 au décret n° 80/644 du 28/12/1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
 - (/u le décret n° 81/017 du 26/1/1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
 - (/u le décret n° 83/320 du 3/5/1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
 - (/u la lettre n° 3015/LEM/DGLOC/DOB du 25/7/1983 du Directeur de l'Orientation et des Bourses, transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

DECRETE.-

YB

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3/3/60 susvisé, Monsieur YOKA Gilbert, né le 10/11/1955 à Likouli, titulaire du Diplôme d'Etat d'Ingénieur, option : Industries Chimiques et Alimentaires, spécialité : Technologie de la Production du sucre obtenu à l'Institut National des Industries Légères (Algérie) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingénieur Principal des Techniques Industrielles Stataire indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Industrie et de la Pêche.

ARTICLE 3. - Le présent arrêté qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 7 Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Jean I T A D I.

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.

Colonel Louis SYLVAIN - GOMA.

Le Ministre des Finances;

Itihi Ossétoumba LAKOUNDZOU.

AMPLIATIONS :

- JORPC
- DGTFP/DFP
- DFP/BST
- DGB
- DCF
- MIP
- DOSSIER
- INTERESSE
- SGCM/BC

- 1
 - 3
 - 3
 - 3
 - 3
 - 1
 - 2
 - 3
 - 1
 - 2 /-
-